

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 30 juin 2022

-----

Sous la présidence de M. Daniel Guiraud, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Guiraud, Mme Labbé, M. Bouamrane, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Denis, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Dallier, Mme Lecroq, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Troussel donnant pouvoir à M. Guiraud  
Mme Youssouf donnant pouvoir à Mme Denis  
M. Constant donnant pouvoir à Mme Saïd-Anzum  
Mme Dellac donnant pouvoir à M. Blanchet  
Mme Laroche donnant pouvoir à M. Bouamrane  
M. Sadi donnant pouvoir à Mme Labbé  
M. Taïbi donnant pouvoir à Mme Lecroq  
M. Molossi donnant pouvoir à Mme Thibault  
M. Cranoly donnant pouvoir à Mme Maroun  
Mme Ségura-Traoré donnant pouvoir à M. Martin P-Y  
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Bluteau

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Azoug, M. Bedreddine, M. Monot, M. Martin S., M. Chabani

-----



## Délibération n° I du 30 juin 2022

### CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IMMOBILIÈRE 3F – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT

**La commission permanente du conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la construction et de l'habitation, notamment son article L422-2-1,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-32 du 8 juillet 2021 relative à la désignation de nos représentants dans divers organismes, notamment à Immobilière 3F où ont été nommés Mme Florence Laroche et M. Michel Fourcade,

Vu les statuts d'Immobilière 3F,

Vu le courriel de la directrice générale d'Immobilière 3F en date 15 juin 2022,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- APPROUVE le renouvellement du mandat du Département au conseil d'administration d'Immobilière 3F pour une durée de trois ans sous réserve de sa désignation à l'assemblée générale du 22 juin 2022 ;



- DÉSIGNE Mme Florence Laroche en tant que représentante titulaire, et M. Michel Fourcade en tant que représentant suppléant, du Département appelé à siéger aux assemblées générales et aux conseils d'administration d'Immobilière 3F ayant son siège social à Paris, 159 rue Nationale.

Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*